



La République dominicaine a présenté, le 29 septembre 2015, à la mesure du gouvernement haïtien d'interdire l'entrée par voie terrestre de 23 produits dominicains sur le territoire haïtien, par devant le comité d'accès aux marchés de l'organisation mondiale du commerce (OMC), rapporte le journal dominicain Listin diario, dans son édition du 6 octobre 2015.

[Listin diario](#) , citant le chancelier dominicain Andrés Navarro, informe également que l'ambassadeur dominicain en Haïti Rubén Silié Valdés, rappelé en consultation suite à ladite décision, restera dans son pays aussi longtemps que persiste la mesure restrictive du côté haïtien sur le commerce bilatéral.

«La République Dominicaine entend garder son ambassadeur jusqu'à ce qu'il y'ait une variation dans la mesure des autorités haïtiennes», selon le chancelier Navarro qui a rappelé qu'Haïti non plus n'a pas d'ambassadeur en République voisine pour le moment.

La mesure haïtienne est qualifiée de discriminatoire et d'unilatérale par les ministères

HAITI-RD-Commerce : Port-au-Prince change la donne, Santo-Domingo contre attaque

Écrit par EPL/HPN

Mardi, 06 Octobre 2015 14:55

dominicains de relations extérieures (MIREX) et de l'industrie et du commerce (MIC) qui s'empresstent de contre-attaquer, via notamment la déportation de sans papiers haïtiens, dont plus de 400 le week-end

écoul

é.

Cette mesure déjà en application depuis le 1er octobre constitue, selon eux, une violation flagrante du protocole d'accord signé par les deux pays le 10 juillet 2013.

Lequel accord stipule que les parties feront part de n'importe quelle norme et instrument légal relatif au commerce, bien avant sa mise en application, et dans un temps opportun aux ministères chargés de l'industrie et du commerce.

La décision d'Haiti représente une limitation commerciale terrestre entre les deux nations, selon monsieur Navarro qui informe que la République Dominicaine bénéficie de l'appui des pays de la région tels le Mexique, le Panama, l'Equateur, le Guatemala, le Salvador et la Colombie dans cette affaire.

Le ministre dominicain de l'industrie et du commerce, José Del Castillo Saviñón laisse entendre que la mesure haïtienne affecte un tiers des exportations vers Haiti, ce qui implique quelques quatre cents millions de dollars l'an.

Seulement par voie terrestre, la République voisine exporte 99% des produits envoyés vers Haiti, puisque les coûts s'élèvent à près de 40% par la voie maritime. Sans parler de la voie aérienne qui est la plus coûteuse.

Evens PIERRE-LOUIS

evensuperstar@gmail.com